



Le mot du Maire



Deux accidents mortels en moins d'un an dans la Petite rue du Tilleul ! Certes me direz-vous ce n'étaient que des chats. Mais ces chats représentaient des vies qui ont été brutalement interrompues et ils étaient des compagnons de familles désormais endeuillées. Quelle sera la prochaine victime ?

Cette Petite rue du Tilleul n'a rien de

particulier si ce n'est l'absence de carrefours et une faible fréquentation qui incitent à la vitesse et endorment la vigilance. Ces accidents ne sont donc que la conséquence d'une conduite irresponsable au volant de véhicules surpuissants que la majorité d'entre nous ne maîtrise pas réellement. Il n'est qu'à consulter la liste impressionnante des « sorties de route inexplicables » ou l'état de la signalétique routière au sortir d'un weekend pour faire face à la réalité !

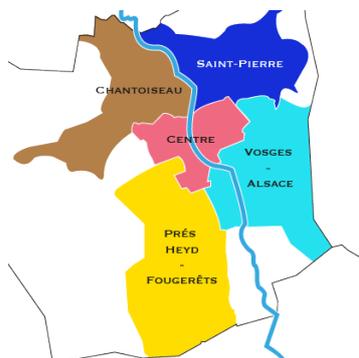
Ces conduites inconséquentes conduisent irrémédiablement les autorités « responsables » à prendre des mesures. Cassis, dos d'ânes, chicanes, écluses fleurissent ainsi tout autour de nous et notre ville ne peut pas faire exception. Ces aménagements coûtent souvent plusieurs dizaines de milliers d'euros et finissent par rendre la conduite urbaine très pénible. Ils sont aussi faits au détriment d'autres aménagements comme des aires de loisirs ou des installations sportives. N'est-ce pas dommage ?

Que dire d'autre si ce n'est que la sécurité routière est largement dans les mains de chacun d'entre nous et que la commune ne peut pas multiplier les aménagements routiers à l'infini. Alors à quand un petit effort pour maîtriser notre vitesse, au moins dans la cité. Les riverains que nous sommes aussi y gagneront certainement en matière de tranquillité et de sérénité et cela nous évitera de commettre l'irréparable !

Christian Coddet

Réunion de quartier le jeudi 19 juin à 20h

Les élus échangeront avec les riverains du **quartier Vosges / Alsace**. **Sont concernées** : les rues de l'Abattoir, de la Gare, Allée du Rioz, de la Gendarmerie, du Voisinnet, André Warnod, de Vescemont, de la Noye, Hauterive, Philippe Berger, Colonel Weber, du Rosemont, Fg d'Alsace, Quartier des Vosges, Allée des Fleurs, Av Jean Moulin, Av de Schwabmünchen.



Fête de la musique le samedi 21 juin de 14h00 à 17h00 au centre-ville



Le marché des Amis de Schwabmünchen

Les Amis de Schwabmünchen vous donnent rendez-vous le **samedi 7 juin de 9h à 12h** sur la place du marché. Ils proposeront à la vente **des produits allemands** ainsi que **des pâtisseries maison**. À **midi**, un **repas type auberge espagnole** sera organisé : chacun peut apporter un plat à partager dans une ambiance conviviale.

Événement ouvert à tous !

Concert le dimanche 15 juin à 17h

Les Amis de l'orgue de Giromagny, en partenariat avec Orgalie, organisent **un concert Trompette et Orgue à l'église**. Les musiciens Jean-Jacques Darriet (trompette) et Jean-Jacques Griesser (orgue), joueront ensemble en duo. Le programme fera voyager le public à travers l'Europe baroque. Quelques pièces pour orgue seul viendront s'intercaler entre les partitions jouées en duo. Durée d'environ 1h15 – Entrée libre, plateau.

Enquête publique PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) appelé à remplacer le PLU de notre commune a été arrêté par le Conseil Communautaire ; il arrive à présent au stade de l'enquête publique, dernier stade avant les ultimes révisions et son approbation définitive. Cette enquête est ouverte du 26 mai au 28 juin. Le dossier est consultable en mairie et sur internet à l'adresse <https://www.ccvosgesdusud.fr/amenagement-territoire/enquete-publique-plui.htm>. Les observations et propositions sur ce dossier doivent être faites par voie écrite, soit sur le registre ouvert en mairie, soit par courrier à l'attention de : Madame la présidente de la commission d'enquête, CCVS, 26 Grande rue, 90170 Etuefont. En outre, à Giromagny, la commission se tiendra à disposition du public le mercredi 11 juin et le mardi 17 juin de 10h à 12h et le mercredi 25 juin de 16h à 18h.

Conseil Municipal : séance du 15 mai

Douze conseillers étaient présents et un représenté lors de la séance du 15 mai.

Après les formalités d'usage et l'approbation du compte-rendu de la séance du 10 avril le Conseil se penche sur la quinzaine de points portés à l'ordre du jour.

Hormis les points purement techniques dont il vous sera fait grâce dans ce compte rendu, le Conseil approuve en premier lieu, à l'unanimité, le versement de 2 subventions (3000 et 2715 €) pour des opérations de rénovation de façades. Puis il revient sur le règlement d'utilisation de l'Espace de la Tuilerie, déjà modifié plusieurs fois, afin de l'adapter aux difficultés rencontrées. Par 10 voix pour, 1 contre et 2 abstentions la nouvelle mouture qui prévoit essentiellement l'obligation de recourir à des personnels de sécurité lors de l'organisation de réunions ou de spectacles, aux frais du locataire, est approuvée. Il est à noter que cette nouvelle obligation ne constitue qu'une mise en conformité de la commune avec les règles nationales de sécurité et qu'elle contribuera en outre à une meilleure tranquillité des riverains en assurant un contrôle simultané du respect du règlement d'utilisation des salles. En complément un arrêté adaptera les règles de circulation dans la rue de la Tuilerie.

Ensuite le Conseil se penche sur le point majeur de la séance, à savoir la communication d'un rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion communale et en particulier celle de son patrimoine monumental. Après sa communication au Conseil, ce rapport est désormais consultable par toute personne qui en fait la demande. Rien de croustillant cependant dans ses lignes. La cour commence par relever le fait que « la situation financière de la commune est satisfaisante » et que « les équilibres financiers demeurent très robustes ». S'agissant du patrimoine monumental et plus particulièrement du fort Dorsner, la cour estime que « la commune n'a pas pris la mesure des responsabilités qui lui incombent en matière de conservation de son patrimoine monumental », aucun « travail lourd » n'ayant été entrepris depuis le rapport de situation de 2010. La cour indique aussi que la commune devrait approfondir sa réflexion sur le site « Mazarin » et émet la recommandation suivante : la commune doit « se mettre en conformité avec la réglementation relative aux établissements recevant du public ». La réponse du Maire est annexée au rapport ; elle rappelle notamment que le chiffrage des travaux de remise en état du fort Dorsner se situe entre 10 et 15 millions d'euros et qu'il ne

semble à priori ni possible ni très raisonnable pour la commune, en regard des autres missions qui lui incombent, d'envisager un tel investissement sur ce bâtiment. A la suite du débat le Conseil, à l'unanimité, donne acte au maire de la communication du rapport, l'autorise à engager toutes actions propres à satisfaire la recommandation de la Cour et soutient sa position dans la réponse faite aux arguments de la Cour.

Le Conseil approuve ensuite la régularisation de la situation d'un délaissé de voirie situé devant le 8 Grande rue au profit des consorts Lubrano-Guenot. Il approuve de même un projet de convention de mise à disposition d'un espace public au droit du 16 rue des Ecoles pour permettre la réalisation de l'isolation par l'extérieur d'un bâtiment privé.

Le Club Vosgien ayant œuvré pour la réalisation de nouveaux sentiers de randonnée autour de la ville, le conseil choisit de les dénommer « boucle du Cardinal » pour le circuit de 5,8 km et « randonnée des Brimbelles » pour le circuit de 9,6 km. Ces circuits seront donc balisés prochainement selon ces appellations. Vient ensuite un débat sur un dossier de demande de financement pour la mise en place d'une aire de covoiturage au carrefour de la RD 12 et de la RD 465 (secteur de la Tuilerie). Le maire rappelle que notre ville figure dans le programme régional des aires de covoiturage et qu'un dossier de demande de financement a déjà été présenté en 2023 ; ce dossier n'avait pas été retenu car le projet ne prenait pas en compte l'ensemble des aménagements requis pour la création d'une telle aire. Un nouveau dossier a donc été élaboré par le cabinet d'études « Sortons du Bois ». A ce stade il est considéré comme trop « luxueux » par une partie du Conseil. Le maire rappelle que pour être retenu le projet doit être conforme aux caractéristiques attendues et qu'il ne sera pas mis en œuvre en l'absence de financements conséquents. Au final le principe d'un dépôt de dossiers de demandes de financement est approuvé par 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité un projet de révision de la convention de gestion établie entre la ville et le Syndicat du COSEC (gymnase du collège) qui permettrait une meilleure économie globale de gestion en transférant notamment l'agent du COSEC à la commune. La séance se termine avec l'approbation du Conseil pour la mise en place de conventions d'utilisation des futurs aménagements de la Cour de l'école Dr Benoît afin de permettre le dépôt de demandes de financement, notamment auprès de l'Agence nationale du Sport.

Rencontre avec Carine Hérédia

Carine a rejoint notre équipe municipale en octobre 2022, après une carrière de 20 ans dans un laboratoire pharmaceutique belfortain, où elle occupait le poste d'adjointe au responsable logistique. À la suite de la fermeture de l'entreprise en 2021, ses compétences professionnelles lui ont permis d'obtenir l'équivalence d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en méthodes et exploitation logistique. Animée par un réel intérêt pour les relations humaines, elle a décidé de se reconvertir dans le domaine des ressources humaines. Elle intègre alors la mairie de Giromagny dans le cadre d'une formation en alternance de secrétaire de mairie, suivie au centre de formation de Vesoul. Aujourd'hui, Carine occupe le poste de gestionnaire des ressources humaines pour la commune. Elle assure la gestion du personnel, le traitement des paies, le suivi des carrières, le recrutement. Elle continue de se former au quotidien, apprenant aux côtés de ses collègues les bases de la comptabilité et les spécificités de l'urbanisme.

En dehors du travail, Carine a une véritable passion pour la musique. Ouverte à tous les genres, elle apprécie aussi bien le rap que la techno, l'électro, preuve de son esprit éclectique et curieux.



Mon commerce à Giromagny

SARL LENELEC

Expert depuis 40 ans

À Giromagny, quand il s'agit d'électricité, LENELEC est un nom qui résonne avec fiabilité depuis 1985. L'entreprise, forte de plus de 40 ans d'expérience, est spécialisée dans l'électricité générale et intervient avec la même expertise auprès des industriels et des particuliers. 2024 marque un tournant avec l'arrivée de Toni DAL GOBBO à la gérance. Fort de son expérience d'électricien et de chef d'entreprise, il apporte un nouveau souffle à LENELEC, tout en s'inscrivant dans la continuité du savoir-faire qui a fait la réputation de l'entreprise. « *Il aurait été dommage d'arrêter cette belle entreprise connue sur le secteur* », explique Toni. « *Pour moi, LENELEC est avant tout une entreprise de proximité, avec une vraie connaissance de la clientèle. Notre équipe est polyvalente et nous mettons un point d'honneur à être réactifs et à assurer un service après-vente de qualité* ». LENELEC offre une large gamme de services en électricité générale, industrielle et domotique. L'entreprise assure également la maintenance et le dépannage, que ce soit pour des installations neuves ou en rénovation.



LENELEC

- 📍 4 rue de l'Abattoir Giromagny
- ☎ 03 84 29 34 62 / 06 36 69 48 62
- @ lenelec90@gmail.com
- 🕒 Du lundi au vendredi
08h00 - 12h00 / 13h00 - 16h00

Et l'avenir s'annonce prometteur ! LENELEC se projette dans l'ère de la maison connectée avec le lancement prochain d'une gamme de motorisation pour volets roulants, portails et portes de garage, en s'appuyant sur la qualité des moteurs SOMFY. Une initiative qui permet de proposer toujours plus de solutions adaptées aux besoins de ses clients. Pour tous vos projets d'électricité générale, de la simple installation au dépannage complexe, ou pour découvrir les solutions de motorisation, n'hésitez pas à contacter LENELEC.

La vie communale en images



Le 4 mai, sous un temps presque automnal, se sont tenues les épreuves de cross-country le matin et de descente l'après-midi autour du fort Dorsner. Plus de 100 jeunes âgés de 7 à 17 ans, venus de Bourgogne-Franche-Comté, des Vosges et d'Alsace, ont participé avec courage, abnégation et dextérité. Félicitations à ces jeunes sportifs et au Giro Bike de Giromagny.



Le 17, le marché aux fleurs, organisé par la commission animation, a rencontré un beau succès : exposants, animations et participation des jeunes du CMA ont rythmé cette journée.

Le rendez-vous multimédia

France Services et sa conseillère numérique, Lou-Anne PERREZ, vous accompagne gratuitement dans l'utilisation du numérique : smartphone, tablette, ordinateur, démarches en ligne...



Contact : 03 39 53 06 56



Le 18, passage du troupeau de Salers en route pour son installation au Ballon d'Alsace pour la saison estivale.

Giropratique

- ENEDIS : 09 72 67 50 90
- GRDF : 0 800 47 33 33
- Syndicat des eaux : 03 84 29 50 16
- Urgence assainissement : 06 46 21 42 64
- Médecin de garde : 116117

+ Tous les vendredis, permanence des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sans rdv



-Mercredis 4 et 18 : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)

-Jeudis 12 et 26 : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Lun 2 Gaïa Energies - Mairie/France Services - sur rdv 03 84 21 10 69 ou gaia-energies.org

Mar 3 Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare - 12h/19h

Mar 3 Après-midi récréative des aînés - Mairie - 14h

Jeu 5 ADIL - Mairie/France Services - 14h/17h - sans rdv

Sam 7 Cérémonie aux « morts pour la France en Indochine » - Square - 10h30

Sam 7 Marché des Amis de Schwabmünchen - Place de Gaulle (voir annonce)

Sam 7 Premiers Pas Pongistes - Gymnase Lhomme (voir annonce)

Jeu 12 Conseil Municipal - Salle du Conseil - Mairie - 20h

Dim 15 Concert trompette et orgue - Eglise - 17h

Dim 15 Visite du fort Dorsner - 14h - réservation sur helloasso de 3 à 5 euros

Mar 17 Défenseur des droits - Mairie/France Services - sur rdv 03 39 53 06 53

Mer 18 Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle - parvis de la Mairie - 10h30

Jeu 19 Réunion du quartier Vosges/Alsace - Mairie - 20h (voir annonce)

Ven 20 Fête de l'école Chantoiseau - ouvert à tous - 16h30

Sam 21 Fête de la musique - Place des mineurs - 14h-17h

Sam 21 Feu de la Saint-Jean du FC Giro-Lepuix au stade de Lepuix

Directeur de publication : Christian Coddet Rédaction : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline
Crédits photos : Marie-Noëlle Marline, André Schnoebelen
Ont participé à ce numéro : CCI, André Schnoebelen
Mise en page / distribution : Mairie de Giromagny
Impression : ExaPrint 1700 exemplaires - N°261 - Dépôt légal 06/2025

Tonte, bruit, pensez aux règles de voisinage

Les travaux de jardinage et de bricolage avec des appareils à moteur sont permis selon des horaires précis:

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Le dimanche ainsi que les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur le site internet www.giromagny.fr, dans la rubrique « **sécurité et police** ».

« Premier pas pongiste » le 7 juin

Le Club Pongiste de Giromagny organise un tournoi convivial à destination des enfants scolarisés en primaire. Au gymnase Lhomme, de 10h30 à 18h. Inscriptions par mail à : cpg.giromagny@gmail.com ou auprès de Guy Wagner au 06 01 03 10 72.



Participez à la stérilisations des chats

Tout comme l'association Les Chatsmagnys Libres, les habitants peuvent, eux aussi, jouer **un rôle actif dans la régulation des chats errants** sur la commune.

Comment ça marche ?

Après signature d'une convention, la commune met à disposition une cage de capture que vous pourrez installer sur votre propriété. Une fois le chat capturé, le garde-champêtre, se chargera de transporter l'animal chez le vétérinaire pour la stérilisation. Après l'intervention, le chat sera pris en charge par l'association. Le coût de l'opération est entièrement pris en charge par la commune, avec le soutien d'une aide de l'État.

Contact du Garde Champêtre : 03 84 27 00 14



Une cabane pour les chats libres

Les Chatmagnys Libres, en coopération avec la section « jeunes » du CSCHS et l'association « Les Urbains des Bois » ont mis en place le 13 avril dernier une cabane fabriquée par les jeunes dans le secteur des casernes. Cette cabane a vocation à être un point de nourrissage pour les chats libres du quartier. Les chats libres sont des chats errants, capturés, identifiés et stérilisés avant d'être relâchés sur le lieu de capture. Ils passent alors sous la protection des Chatmagnys Libres.

L'association remercie les jeunes et « Les Urbains des Bois » pour leur implication dans la mise en place de ce point de nourrissage. Il est compté sur le civisme des habitants pour maintenir ce site en état.

Christelle Esselin-Janniot



[villedegiromagny](https://www.instagram.com/villedegiromagny)



[villedegiromagny](https://www.facebook.com/villedegiromagny)



Mairie de giromagny

